

COLLOQUE INTERNATIONAL

« ENTREPRENEURIAT DURABLE : REALITES ET PERSPECTIVES »



Organisé conjointement par le LREDD
19 et 20 novembre 2012
Université Saad Dahlab à Blida
Blida, Algérie

Appel à communication



« ENTREPRENEURIAT DURABLE : REALITES ET PERSPECTIVES »

Le concept de développement durable est relativement récent, néanmoins force est de constater qu'il a été adopté et largement diffusé, en particulier, suite au rapport Brutland publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Dans sa large définition, le développement durable correspond à un développement répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. L'atteinte de cet objectif est tributaire de l'implication de tous les acteurs y compris celle des entrepreneurs. L'engagement des entrepreneurs dans le développement durable est motivé aussi bien par des considérations socialement altruistes que par la recherche de profitabilité. En effet, les entreprises peuvent créer de la richesse en se différenciant de la concurrence ou en créant de nouveaux marchés porteurs en proposant des produits durables innovants. Cet engagement est aussi quelque part forcé, en raison de la multiplication des normes nationales et internationales dans le domaine du développement durable, incitant les entreprises à plus de responsabilité sociale. Tenant compte de ces éléments, peut-on affirmer que les entreprises adhèrent spontanément à la démarche « développement durable » ? Y a-t-il des pays qui s'en sortent mieux que d'autres en matière d'entrepreneuriat durable ? Si oui, est-ce dû aux spécificités locales de ces pays ? Ou est-ce le résultat de bonnes pratiques en matière de politique de développement durable ? D'un autre côté, y a-t-il une tendance qui se dégage dans le domaine de l'entrepreneuriat durable ? Autant d'interrogations à explorer lors de ce colloque.

SOUS-THEMES DU COLLOQUE

Entrepreneuriat durable : Etat des lieux

Convaincues, Intéressées ou forcées, les entreprises se mettent de plus en plus au développement durable. Parmi les facteurs possibles, quels sont ceux qui motivent d'avantage les entreprises à opter pour le développement durable ? Combien et quelles entreprises se sont mises réellement au développement durable ? Comment s'y sont-elles mises ? Quels axes ou piliers du développement durable ont-elles privilégié ? Quel impact a eu le passage au développement durable sur ces entreprises ?

L'entrepreneuriat durable face aux réalités locales

Le contexte national est un élément non négligeable de l'engagement des entreprises sur la voie du développement durable. Quels sont les contraintes locales ? Quel est l'impact réel de ces contraintes sur l'engagement des entreprises en matière de développement durable ? Comment surmonter ces contraintes ?

Politiques d'encouragement de l'entrepreneuriat durable

L'Etat a un rôle important à jouer pour favoriser le passage des entreprises vers le développement durable. Quel est ce rôle ? Quels modèles sont appliqués de par le monde ? Y a-t-il des différences entre les pays du Nord et ceux du Sud en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat durable ? Les bonnes pratiques sont-elles transposables des pays du Nord vers ceux du Sud ?

Développement durable et perspectives en matière d'entrepreneuriat

Le concept de développement durable connaît une constante évolution. Quel impact sur l'entrepreneuriat socialement responsable ? Quels sont les aspects du développement durable qui seront privilégiés par les entreprises ? Une tendance se dégage-t-elle ?

LES COMMUNICATIONS

Les communications devront s'inscrire précisément dans le cadre de la thématique de ce colloque. La thématique a été déclinée en quatre sous-thèmes couvrant un large éventail de sujets ayant tous en commun la relation entrepreneuriat - développement durable.

Les communications sont à présenter sous la forme d'un texte de 17 pages maximum. Le document final comprendra les coordonnées du (des) auteur(s) sur une page de garde, le résumé du texte en deux langues différentes, dont le second en anglais sauf si le texte original est en anglais, sans le(s) auteur(s) sur une deuxième page, le texte, les références bibliographiques et les annexes. Les normes de présentation sont disponibles sur le site Web du colloque. Les langues du colloque seront l'arabe, le français et l'anglais.

Le colloque présentera sous forme écrite des actes des communications qui auront été recommandées par les évaluateurs. Une communication ne pourra toutefois être publiée que si la communication ait été présentée lors du colloque.

Critères d'évaluation – critères de décision

Chaque communication sera évaluée de façon anonyme par au moins deux évaluateurs indépendants. À cet effet, les auteurs doivent retirer du texte proposé pour l'évaluation toute référence ou citation qui permettrait de les reconnaître. Les évaluateurs à qui ces documents seront soumis devraient être des personnes ayant peu de chances de reconnaître les auteurs. Une communication qui ne respecterait pas ces règles et permettrait de reconnaître le ou les auteur(s) sera automatiquement rejetée. Les communications, qui sont le produit de recherches relativement terminées, seront évaluées à partir des critères suivants :

- | | |
|--|--|
| ☒ Intérêt, pertinence et importance du sujet | ☒ Cohérence et structure d'ensemble |
| ☒ Qualité de la documentation | ☒ Qualité du style et de la langue |
| ☒ Cadre conceptuel | ☒ Pertinence et contribution des résultats |
| ☒ Méthodologie | ☒ Évaluation de l'ensemble |

Prix pour les « meilleures communications »

Les « meilleures communications », telles que recommandées par les évaluateurs et un comité de sélection, pourront obtenir un prix dans l'une des catégories suivantes :

- ☒ Meilleure communication de type conceptuel;
- ☒ Meilleure communication à partir de travaux empiriques;
- ☒ Meilleure communication offrant un potentiel réel pour l'action des pouvoirs publics.

Prise en charge des communicants

Les frais d'hébergement et les repas des communicants seront pris en charge par les organisateurs du colloque.

TABLES RONDES

Les participants au colloque sont invités à présenter des tables rondes sur un sujet en lien avec le thème principal. Les chercheurs intéressés doivent proposer une liste d'intervenants qu'ils doivent eux-mêmes contacter. La proposition de table ronde est soumise aux organisateurs du colloque avant le 30 mai 2012.

CALENDRIER

15 Mars 2012	Lancement de l'« Appel à communications »
15 Mai 2012	Annonce des intentions de communication (titre, auteur(s) et brève description de 200 mots maximum)
30 Mai 2012	Date limite pour la présentation de tables rondes
30 Juin 2012	Date limite pour la soumission des communications complètes
15 Septembre 2012	Notification aux auteurs
01 Novembre 2012	Date limite de réception des communications écrites révisées par les auteurs

COMITÉ DU COLLOQUE

Président d'honneur du colloque	Pr. Baba Ahmed Abdellatif (Recteur de l'Université de Blida, Algérie)
Président du colloque	Pr. Souici Abdelouahab (Doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion, Algérie)
Président du comité scientifique	Pr. Ferfara Mohammed Yacine (Directeur CREAD, Algérie)
Président du comité d'organisation	Dr. Boukhari Mohamed (Directeur LREDD, Algérie)

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mohamed Boukhari (U. Blida, Algérie)	Mohamed Madoui (CNAM, France)
Ammar Bouzarour (U. Blida, Algérie)	Nassira Hedjerassi (U. Reims, France)
Fatima Benhammouda/Benabdelaziz (U. Blida, Algérie)	Karim Messeghem (U. Montpellier 1, France)
Sacia Khadraoui (U. Blida, Algérie)	Laura Bacali (U. Cluj-Napoca, Roumanie)
Safi Khaless (U. Blida, Algérie)	Jean-Marie COURRENT (U. Perpignan, France)
Messaoud Draouici (U. Blida, Algérie)	Mohamed Ibrahim Elsakka (U. Kuwait, Kuwait)
Cherifi Ahmed (U. Blida, Algérie)	Azzedine Tounés (ESC Chambéry, France)
Mahboub Benhammouda (U. Alger3, Algérie)	Ahmed Saidani (Expert ONU, Tunisie)
Abdelmadjid Kadi (U. Alger3, Algérie)	Mahfouz Ahmad Judeh (ASU, Jordanie)
Fahima Badissi (U. Constantine, Algérie)	Mohamed Laid (U. Mostaganem, Algérie)

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Ammar Bouzarour (U. Blida, Algérie)	Mohamed Gherdi (U. Blida, Algérie)
Fatima Benhammouda/Benabdelaziz (U. Blida, Algérie)	Hakim Meftah (U. Blida, Algérie)
Sacia Khadraoui (U. Blida, Algérie)	Billel Mouzai (U. Blida, Algérie)
Elzouhir Radjradj (U. Blida, Algérie)	Kheira Tahanout (U. Blida, Algérie)
Mourad Rabhi (U. Blida, Algérie)	Kamel Bouchrit (U. Blida, Algérie)
Nadia Elghars (U. Blida, Algérie)	Lies Ourzik (U. Alger3, Algérie)
Rachid Satou (U. Blida, Algérie)	Imène Belboula (U. Blida, Algérie)
Abdelkader Bouremana (U. Blida, Algérie)	Safaa Lechab (U. Blida, Algérie)
Nadia Hamdi Pacha (U. Blida, Algérie)	Messaoud Draouici (U. Blida, Algérie)
Bouchama Mustapha (U. Blida, Algérie)	Cherifi Ahmed (U. Blida, Algérie)



INFORMATIONS ÉLECTRONIQUES

Site Web : http://www.univ-blida.dz/labo_LREDD/CIEDD2012.html

Blog: <http://ciedd2012.blogspot.com/>

Courriel : CIEDD2012@gmail.com